

Ils avaient des noms. Hommage aux Palestiniens tués, avant et après le 7 octobre.

Par [Laala Bechetoula](#)

Mondialisation.ca, 05 octobre 2026

Région : Moyen-Orient et Afrique du Nord

Thème: Crimes contre l'humanité

Analyses: LA PALESTINE



Pour comprendre ce qui se passe à Gaza, il faut revenir à 1948.

Cette année-là, plus de 750 000 Palestiniens furent expulsés ou poussés à fuir, et des centaines de localités furent vidées ou détruites. Les Palestiniens appellent cela **la Nakba**, la catastrophe. Une grande partie de la population de Gaza est issue de ces familles de réfugiés et de leurs descendants. Ceux qui y meurent depuis octobre 2023 sont, pour beaucoup, les enfants et petits-enfants de ces déracinés.

Ce texte part donc de là, parce que la Nakba n'est pas, pour les Palestiniens, un chapitre refermé : c'est une fracture historique sur laquelle tout le reste est venu s'inscrire.

Il dira ce qui s'est passé avant le 7 octobre 2023, ce qui s'est passé depuis, ce que les institutions ont établi et ce qu'elles n'ont pas encore tranché.

Il dira aussi, d'abord, les morts du 7 octobre : **environ 1 200 personnes tuées en Israël, et 251 otages emmenés à Gaza.**

Pleurer les uns n'oblige à effacer personne.

Je ne suis pas historien de formation. Je suis essayiste en histoire, et je viens de Laghouat, ville dont la mémoire est longtemps restée orale. Le 7 octobre 2023, les premières images de Gaza sont arrivées. J'ai reconnu la grammaire.

Le premier acte d'un génocide est de transformer les gens en chiffres. Le premier acte de résistance est de transformer les chiffres en personnes.

Il existe une façon commode de raconter Gaza : commencer un samedi matin d'octobre 2023. Tout ce qui précède disparaît, et les morts d'avant ne sont plus que du « contexte ».

Ce texte refuse cette arithmétique.

Un enfant tué en 2014 n'est pas moins mort qu'un enfant tué en 2024.

Ahed, Zakaria, Mohammed, Ismaïl

Le 16 juillet 2014, quatre garçons de la famille Bakr jouaient sur la plage de Gaza. Un premier projectile a frappé la cabane où ils s'abritaient. Ils ont couru. Un second les a rattrapés sur le sable. Des journalistes étrangers, depuis un hôtel voisin, ont vu et raconté la scène. L'enquête militaire israélienne a été close sans poursuites.

Cet été-là, l'ONU a compté 2 251 Palestiniens tués, dont 551 enfants.

Vous avez sans doute oublié ces chiffres.

Les quatre garçons, eux, avaient été oubliés avant, parce que le monde avait entendu « conflit » et n'avait pas entendu « enfants ».

Voilà ce qu'on appelle le contexte.

En 1982, à Sabra et Chatila, des miliciens libanais massacrèrent des réfugiés palestiniens et des civils libanais pendant que l'armée israélienne contrôlait le secteur. La commission israélienne Kahan conclut à une responsabilité indirecte de responsables israéliens et estima qu'Ariel Sharon portait une responsabilité personnelle.

Puis vint le siège.

En 2006, **Dov Weissglas, conseiller du Premier ministre Ehud Olmert**, employa l'image d'une population que l'on mettrait « au régime » pour décrire la politique de restrictions imposées à Gaza.

Depuis 2007, le blocus a fait de la vie quotidienne de la population de Gaza une succession de restrictions, de pénuries et de crises humanitaires.

Puis les guerres.

« Plomb durci », en 2008-2009 : environ 1 390 Palestiniens tués selon B'Tselem, dont 759 qui, selon son enquête, ne participaient pas aux hostilités.

La Marche du retour, en 2018-2019 : une commission d'enquête de l'ONU, examinant 189 décès jusqu'à la fin de 2018, conclut qu'il existait des motifs raisonnables de croire que, dans la grande majorité des cas examinés, l'emploi de balles réelles par les forces israéliennes était illégal.

Shireen Abu Akleh, journaliste d'Al Jazeera, tuée à Jénine en 2022 sous un gilet marqué « PRESS ».

Les chiffres racontent une partie de cette histoire.

Les statistiques sont nécessaires, mais elles deviennent parfois le refuge de ceux qui ne veulent plus regarder les visages.

Hind



Le 29 janvier 2024, Hind Rajab, cinq ans, appelle le Croissant-Rouge palestinien depuis une voiture à Gaza.

Autour d'elle gisent les corps de ses proches.

Elle supplie qu'on vienne la chercher.

L'appel dure des heures.

Deux secouristes, Yusuf Zeino et Ahmed al-Madhoun, partent.

Ils ne reviennent pas.

Près de deux semaines plus tard, on retrouve la voiture et les corps.

Des analyses de Forensic Architecture ont documenté des centaines d'impacts de balles sur le véhicule.

Elle avait cinq ans, huit mois et vingt-six jours.

À Laghouat, aucun enregistrement ne nous est parvenu : il reste les rapports des officiers, et la mémoire orale.

Pour Hind, l'enregistrement existe.

Le monde l'a entendue, puis il a continué.

Ce que les registres disent déjà

Le 9 octobre 2023, le ministre israélien de la Défense Yoav Gallant annonçait un « siège complet » de Gaza : ni électricité, ni nourriture, ni carburant, tout en qualifiant les Palestiniens d'« animaux humains ».

Ces déclarations ont été versées au dossier de l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de Justice.

Au 1er octobre 2026, le ministère de la Santé de Gaza faisait état de 74 040 morts et 175 168 blessés, sans compter les personnes encore sous les décombres ou inaccessibles aux secours.

C'est le bilan de l'autorité sanitaire de Gaza, et il doit être lu comme tel.

Une étude publiée dans *The Lancet* en 2024 estimait que les méthodes de comptage habituelles pouvaient sous-estimer le nombre réel de morts.

Le 22 août 2025, l'IPC, référence internationale en matière de classification de l'insécurité alimentaire, confirmait une famine dans le gouvernorat de Gaza.

Au 25 juin 2026, le Comité pour la protection des journalistes recensait 209 journalistes et travailleurs des médias tués par Israël à Gaza et dans des lieux de détention israéliens depuis le début de la guerre, selon sa méthodologie et sa liste révisée.

Sept travailleurs de World Central Kitchen furent tués en avril 2024 alors que leur déplacement avait été coordonné avec les autorités israéliennes.

Le 29 février 2024, autour d'un convoi de farine, plus d'une centaine de personnes moururent dans une scène de chaos et de tirs. L'ONU a fait état de tirs israéliens contre la foule ; Israël affirme que beaucoup de victimes sont mortes dans la bousculade.

Refaat Alareer, poète et professeur, a été tué en décembre 2023.

Son poème « Si je dois mourir » demande qu'un cerf-volant soit lancé dans le ciel afin que l'enfant qui le voit sache qu'un ange est là.

Je n'ajouterais rien à cela.

Il faut distinguer les niveaux de preuve.

Le 26 janvier 2024, la CIJ n'a pas déclaré qu'un génocide était établi. Elle a jugé plausibles certains droits invoqués par l'Afrique du Sud au

titre de la Convention sur le génocide et a ordonné des mesures conservatoires.

En novembre 2024, la CPI a délivré des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, notamment pour des crimes allégués comprenant le recours à la famine comme méthode de guerre.

Un mandat d'arrêt n'est pas une condamnation.

Amnesty International, en décembre 2024, puis la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies, en septembre 2025, ont conclu, chacune selon son propre mandat et sa propre méthodologie, à des **actes constitutifs de génocide**.

En juillet 2025, deux organisations israéliennes, **B'Tselem et Médecins pour les droits humains-Israël**, ont publié un rapport intitulé ***Our Genocide***.

L'historien israélien Omer Bartov, spécialiste de l'histoire des génocides, a lui aussi employé cette qualification après avoir longtemps exprimé ses réserves.

Israël rejette cette qualification, affirme combattre le Hamas et l'accuse d'utiliser des civils et des infrastructures civiles à des fins militaires.

La CIJ n'a pas encore rendu son arrêt sur le fond de l'affaire.

Je le dis parce qu'un essayiste ne triche pas avec ce qui est établi et ce qui ne l'est pas.

Mais aucune de ces considérations ne fait d'un civil une cible légitime.

Ce que Laghouat m'a appris

Je viens de Laghouat.

Dans ma ville, décembre 1852 n'est pas seulement une date dans un manuel. C'est une mémoire qui a traversé les générations, longtemps sans archive écrite.

Selon les sources françaises et la mémoire locale, **Laghouat** comptait environ six mille habitants avant le 4 décembre 1852. À la mi-décembre, il en restait entre mille et deux mille.

Selon la mémoire orale transmise notamment par **Cheikh Mabrouk Kouissi**, mort en 2008, la ville comptait soixante-deux familles de notables. Cinquante et une s'éteignirent. Il n'en resta que onze.

Cette nuit-là, des mères ont passé des boucles d'oreille à leurs fils pour qu'on les prenne pour des filles. Une part de la Laghouat d'aujourd'hui descend de ces boucles d'oreille.

Dans les rapports militaires de 1852, derrière les chiffres, il y avait des maisons, des familles, des vieillards, des femmes, des enfants.

Derrière un mot comme « opération », il y avait des vies.

Derrière une date, des absences.

J'ai appris qu'une ville peut être vaincue deux fois : une première fois par les armes, une seconde fois lorsque son histoire cesse d'être racontée.

Je ne prétends pas que Laghouat et Gaza sont la même histoire.

Elles ne le sont pas.

Les époques, les acteurs, les contextes et les circonstances diffèrent.

Mais les archives posent parfois la même question : **que devient un peuple lorsque ses morts sont réduits à des chiffres, puis à quelques lignes, puis au silence ?**

La mémoire n'est pas une vengeance.

Elle est une forme de justice.

C'est pour cela que je refuse qu'un enfant tué à Gaza devienne simplement « un chiffre de plus ».

Il avait un nom.

Ce qu'il reste

Il faudra un jour reconstruire Gaza.

Mais reconstruire des immeubles ne suffira pas.

Il faudra reconstruire les archives, les écoles, les cimetières, la mémoire des quartiers disparus.

Il faudra aussi établir les responsabilités.

Non par vengeance.

Pour que le droit signifie encore quelque chose.

Edward Said parlait de la « permission de raconter ».

Les Palestiniens n'ont jamais eu besoin d'une permission pour souffrir.

Ils ont eu besoin que leur souffrance soit entendue, documentée et reconnue.

Il a fallu 132 ans à l'Algérie pour briser les chaînes de la colonisation.

La Palestine attend encore son aube.

Mais l'histoire enseigne une vérité têtue : un peuple qui refuse de disparaître finit par rentrer chez lui.

Un registre n'est pas une vengeance.

C'est une promesse faite à ceux qui ne peuvent plus la réclamer :

on saura que vous avez existé.

Ahed.

Zakaria.

Mohammed.

Ismaïl.

Hind.

Yusuf.

Ahmed.

Et tous ceux dont je n'ai pas écrit le nom, parce qu'un article est un registre trop étroit pour eux.

Que personne ne meure deux fois : une première fois sous les bombes, une seconde fois dans l'oubli.

Avant, pendant, après, ils avaient des noms.

Laala Bechetoula

Image en vedette : Capture d'écran. Source : [Trois frappes aériennes israéliennes ont tué 32 enfants à Gaza en avril : nous demandons l'ouverture d'une enquête pour crimes de guerre](#)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © Laala Bechetoula, Mondialisation.ca, 2026

SHOP GLOBAL RESEARCH

Articles Par :

Laala Bechetoula

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

[Vie privée](#)

Copyright © 2005-2026 Mondialisation.ca